

ROUTES DÉPARTEMENTALES | Vols et dégradations de panneaux de signalisation



Les campagnes de réalisation des enduits superficiels des routes départementales impliquent la mise en place d'une signalisation spécifique temporaire permettant d'informer les usagers de la route des dangers de glissance, de projection de gravillons ... et donc de la nécessité d'adapter sa vitesse.

Force est de constater que ces panneaux font l'objet très régulièrement de vols et/ou de dégradations. Bien au delà du coût engendré, il est important de préciser que ces actes malveillants font courir un risque très important aux usagers de la route. **Aussi, pour la sécurité de tous merci de respecter les signalisations temporaires et permanentes !**

CONTACT

Estelle Tabeaud — Directrice de la Communication
05 61 02 09 77 · etabeaud@ariege.fr